SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA BASSOLE – LES 7 COMMUNES

INFO EAU POTABLE 2023

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bassole – Les 7 Communes
1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL
e-mail: syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Les élus

RAPPEL DE L'ENSEMBLE

DES ELUS

Lors de la séance du 17 Juillet 2020, le SIEP Bassole – les 7 Communes a procédé à l'élection de son président et la mise en place de son nouveau conseil syndical.

Voici les élus du syndicat :

- **Président** : Monsieur Romain WICKY,
- **1er Vice - Président** : Monsieur Jean Pierre LAMBERT,
- **2ème Vice - Président** : Monsieur Cédric BRUNET,
- **3ème Vice – Président** : Monsieur Geoffroy COLIN.

Les Membres du Bureau :

- Monsieur Laurent DELCLEVE,
- Monsieur Guy SAINT DIZIER,
- Madame Pascale JEANNIN.

Les Commissions :

d'offres, Ouvertures des Plis et Finances »

- **Monsieur Jean Pierre LAMBERT,**
  - Madame Martine MARGUIER,
  - Monsieur Gérard CHAPUIS,
  - Madame Pascale JEANNIN,
  - Monsieur Michel RICHARD,

« Travaux »

- **Monsieur Cédric BRUNET,**
  - Monsieur Daniel GRANET,
  - Monsieur Julien DI SANTANTONIO,
  - Monsieur Clément JEANNEY,
  - Monsieur André MARTHEY,
  - Monsieur Luc SEYNAEVE,

« Environnement, Protection des captages et des réservoirs »

- **Monsieur Geoffroy COLIN,**
  - Monsieur Laurent MURET,
  - Monsieur Jacques FOURNIER,
  - Monsieur Guy SAINT DIZIER,
  - Monsieur Jean François GIRARD,
  - Monsieur Stéphane DURAND.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Fiche sur la qualité et le prix de l'eau

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

RAPPORT SUR L'EAU 2022

LE TERRITOIRE

3 843 habitants desservis

1962 abonnés

LA SOCIETE D'AFFERMAGE

SAUR

LA PRODUCTION

LES INTERVENTIONS

LE RENDEMENT ET LA QUALITE

LE PRIX DE L'EAU A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022 (Syndicat)

LE PRIX DE L'EAU A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022 (Saur)

Le service d'eau potable du Syndicat des eaux Bassole-Les 7 Communes regroupe les communes suivantes : Autrey-le-Vay, Beveuge, Esprels, Georfans, Longevelle, Marast, Moimay, Pont- sur-l'Ognon, Saint- Ferjeux, Saint- Sulpice, Vallerois le Bois, Villafans, Villersexel et Villers- la- Ville.

Nous sommes en contrat avec la société d'affermage SAUR **depuis le 1er Janvier 2018**.
Le délégataire a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
Le Syndicat reste propriétaire du réseau, des ouvrages et garde la maîtrise de son investissement.
Le linéaire du réseau de canalisation du service public d'eau potable est de 95.405 kilomètres.

Les ressources propres au Syndicat ont fourni **504 511 m3 d'eau traitée.**
Sur cette production, **40 859 m3 ont été vendus en gros** à des collectivités voisines sous convention.

Au cours de l'année 2022 :

- ✔ 12 fuites sur conduites,
- ✔ 20 fuites sur branchements,
- ✔ 9 interventions d'exploitation d'entretien,
- ✔ 6 Branchements créés,
- ✔ Linéaire inspecté : 36 558 (ml).

Le rendement du réseau en **2022 était de 63.48%**.

La partie fixe « abonnement » : 32.50 euros,
1ère tranche (de 0 à 500 m3) : 0.495 euros HT le m3,
2ème tranche (supérieure à 500 m3) : 0.405 HT le m3.

La partie fixe « abonnement » : 35.91 euros,
1ère tranche (de 0 à 500 m3) : 0.6720 euros HT le m3,

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de très bonne qualité. Des analyses sont faites par les services de l'ARS et du laboratoire du département en collaboration avec la société d'affermage SAUR.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Programmation de travaux de renouvellement de canalisations 2023 à 2024

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU CONTRAT ZRR

TAUX D'AIDE
DE L'AGENCE DE L'EAU
50 %

L'aide pourra atteindre 70%
en sollicitant les aides
de l'ETAT et du DEPARTEMENT

Pour rappel, le contrat ZRR est un contrat relatif au rattrapage structurel des collectivités territoriale présentes en zone de revitalisation rurale.
C'est un contrat qui a pour objet de définir :

- un programme de travaux que les communes et les syndicats présents sur le territoire de l'EPCI -FP doivent engager afin de permettre un rattrapage structurel pour leurs services,
- des conditions d'attribution des aides financières de l'agence de l'eau pour la réalisation de ce programme.

Les communes et les syndicats présents sur le territoire de l'EPCI-FP, dans le respect d'une gestion saine de ses équilibres budgétaires, s'engagent à réaliser les opérations indiquées dans leurs programmations.

Le syndicat des eaux Bassole – Les 7 Communes s'engage dans une programmation de renouvellement de canalisation qui est la suivante :

- **1ere Opération** : Rue de la Gare et Rue de la Virnoche – Commune d'ESPRELS – estimation de base de 434 290.00 euros HT,
- **2ème Opération** : Rue de Marast – Commune d'ESPRELS – estimation de base de 120 214.00 euros HT,
- **3ème Opération** : Rue des Grands Prés, Rue du Grand Magny, Route de Beveuge – Commune de VILLERS LA VILLE – estimation de base de 299 331.00 euros HT,
- **4ème Opération** : Rue de la Belle Huguette – Commune de VILLERSEXEL – estimation de base de 93 000.00 euros HT,
- **5ème Opération** : Rue des Brosses, Rue de la Roche, Rue du Moulin et Rue du Puits – Commune de MOIMAY – estimation de base en deux tranches :
    - 1ere tranche : 324 176.00 euros HT,
    - 2ème tranche : 329 276.00 euros HT,

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Programmation de travaux de renouvellement de canalisations 2023 à 2024

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

RENOUVELLEMENT CANALISATION

<u>Renouvellement canalisation en AEP « Rue de la Gare et Rue de la Virnoche » sur la commune d'ESPRELS</u> :

- Une estimation définitive de **402 122.50 euros HT**,
- Acte d'engagement de **373 811.90 euros HT – Entreprise JUSTIN TP.**
- Marché clôturé avec MOE et les annonces légales : **321 549.01 euros HT,**
- Mission de maîtrise d'œuvre « INGENIERIE 70 » : **21 234.16 euros HT**.
- **<u>Subventions</u>** : Nous avons déjà perçu **141 638.00 euros de l'Agence de l'Eau.** Nous attendons le versement des autres co-financeurs : la DETR et le Département.

<u>Renouvellement canalisation en AEP « Rue de Marast » sur la commune d'ESPRELS</u> :

- Une estimation définitive de **129 365.00 euros HT**,
- Acte d'engagement de **124 765.00 euros HT – Entreprise STPI.**

Les travaux sont en cours d'exécution.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Programmation de travaux de renouvellement de canalisations 2023 à 2024

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

RENOUVELLEMENT CANALISATION

<u>Renouvellement canalisation en AEP « Rue des Grands Prés, Rue du Grand Magny, Route de Beveuge » sur la commune de VILLERS LA VILLE</u> :

- Une estimation définitive de **283 758.50 euros HT**,
- Acte d'engagement de **291 651.00 euros HT – Entreprise JUSTIN TP.**

Les travaux sont en cours d'exécution.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Programmation de travaux de renouvellement de canalisations 2023 à 2024

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

Pô^

Renouvellement canalisation en AEP « Rue de la Belle Huguette » sur la commune de VILLERSEXEL :

- Une estimation définitive de **154 300.00 euros HT**,
- Acte d'engagement de **145 302.75 euros HT – Entreprise PERRIGUEY TP.**

Le démarrage des travaux est prévu début 2024.

Renouvellement canalisation en AEP « Rue des Brosses, Rue de la Roche, Rue du Moulin et Rue du Puits » sur la commune de MOIMAY.

La commune de MOIMAY envisage des travaux pour la création d'une chaufferie et un réseau de chaleur.

Une rencontre est prévue avec la commune de Moimay, les services du SIED et le Syndicat pour travailler en collaboration et envisager les travaux en commun afin de bénéficier d'une seule ouverture de fouille.

Nous attendons la décision des différents co-financeurs pour la partie subvention.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

TRAVAUX MISE EN SECURITE DES OUVRAGES ET LIGNES RTC

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

MISE EN SECURTIE DES OUVRAGES

Suite à un audit de sécurité de l'ensemble des ouvrages par le service Prévention Santé Sécurité de notre délégataire, un ensemble de remarques ont été formulées et devront faire l'objet de travaux engagés par le Syndicat.

Ces travaux visent à mettre en place les éléments nécessaires pour protéger les agents et exploitants afin de contribuer à la diminution des risques d'accidents au travail.

Les travaux consistent en :

- La mise en place de garde-corps et de portillon,
- La mise en place de crinoline,
- Le remplacement des échelles non conforme,
- La mise en place de crosse escamotable et fixe,
- La création de plancher pour sécuriser l'accès,
- Le remplacement de Capot.

Les matériaux utilisés bénéficieront d'une attestation de conformité sanitaire pour contact avec l'eau destinée à la consommation humaine. Il y a 14 sites à remettre aux normes.

L'estimation prévisionnelle pour la réalisation des travaux est de **281 379.83 euros HT**.

Ces travaux sont éligibles aux différentes aides tel que : Département, l'Etat et l'Agence de l'Eau. Nous attendons une réponse des différents co-financeurs.

Les appels d'offres sont terminés et une seule entreprise à répondue au marché. Il s'agit du Groupement **SAUR/POLYMER TRADING** pour une offre de **268 905.40 euros HT.**

SUPPRESSION DES LIGNES RTC

Dans le cadre de la suppression des lignes RTC, plusieurs des installations du syndicat ne seront plus en mesure de communiquer entre elles et avec les outils de télégestion.

Afin de garantir la continuité de ce service, des travaux de remplacement de cartes de communication, différents modules et autres fournitures doivent être engagés.

Il y a **6 sites** concernés par ce changement. Un devis est réalisé par notre délégataire pour la somme **de 16 899.36 euros HT**. Cette somme est intégrée au dossier de mise en sécurité afin d'obtenir une subvention sur cette partie.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Périmètre de protection Puits de Saint Sulpice

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

Rappel des étapes précédentes :

Une procédure de périmètre de protection est mise en place depuis 2012 pour le puits de Saint Sulpice :

Première phase :

- **En 2012**, Un dossier de consultation de l'hydrogéologue agréé établit par le cabinet d'études REILE,
- **En 2013**, L'avis de l'hydrogéologue agréé.

Deuxième phase : A la suite de cette première phase et sous la demande des services de l'ARS, il a été nécessaire d'effectuer **une étude hydrogéologique complémentaire en 2017** :

- Des essais de pompage pour mieux connaître les capacités actuelles de l'ouvrage, les débits d'exploitation et les éventuelles interactions avec le cours d'eau voisin,
- Des traçages sur les pertes connues : perte des Prés des Chentres, perte des Champs d'Argent et perte de Genevrey et au niveau de la décharge de la voie ferrée,
- Et le contenu des déchets stockés, dans les deux décharges implantées dans la zone d'alimentation du puits, soient inspectées, afin de vérifier l'innocuité des matériaux présents au regard de la qualité de l'eau souterraine.

Pour obtenir les données indiquées ci- dessus et assurer la continuité de cette procédure, le syndicat avait fait appel au cabinet d'études REILE.

- **En 2020**, L'avis de l'hydrogéologue agréé.

Le 30 Novembre 2021, une réunion bilan était organisée pour l'autorisation de distribution et protection du puits de Saint Sulpice situé sur le territoire communal de Saint Sulpice avec les organismes suivants :

- L'Agence Régionale de Santé,
- La Direction Départementale des Territoires afin d'évoquer les exigences du Code de L'Environnement relatives aux prélèvements dans le milieu rural,
- La Chambre d'Agriculture,
- Le Département de la Haute Saône,
- L'Agence de l'eau afin d'évoquer les aides au financement possibles des travaux à prévoir,
- Et la Commission Environnement et Périmètres de Protection du Syndicat.

Cette réunion était une étape du déroulement de la Procédure de Protection des captages des eaux destinées à la consommation humaine. Elle permet d'étudier le projet de notice explicative rédigé par les services de l'ARS et échanger sur le dernier avis de l'hydrogéologue ainsi que les prescriptions à respecter.

C'est une étape avant le dossier d'Enquête Publique.

Troisième phase - 2023 : le dossier d'enquête publique provisoire du puits de Saint-Sulpice élaboré par le cabinet REILE est en relecture auprès de nos services mais aussi du Délégataire et les services l'ARS.

Après cette étape, il sera transmis auprès des services de la préfecture.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

BUDGET PREVISIONNEL

SIEP BASSOLE-LES 7 COMMUNES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
023	Virement de section	327 985.47 €
011	Charges à caractère général	23 100.00 €
063	Impôts et taxes	125.00 €
012	Charges du personnel	14 800.00 €
065	Autres charges de gestion courante	6 010.00 €
066	Charges financières	12 000.00 €
067	Charges exceptionnelles	1 500.00 €
042	Amortissements	127 537.00 €
	TOTAL DEPENSES	**513 057.47 €**

RECETTES		
002	Excédent de fonctionnement	301 288.47 €
70	Vente des produits, produits des services	185 000.00 €
75	Autres produits	3 672.00 €
042	Amortissements subventions	23 097.00 €
	TOTAL RECETTES	**513 057.47 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	Déficit d'investissement	
16	Remboursements d'emprunt	30 000.00 €
20	Frais d'études	6 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 858 790.00 €
23	Immobilisations en cours	20 000.00 €
040	Amortissements subventions	23 097.00 €
	TOTAL DEPENSES	**1 938 387.00 €**

RECETTES		
021	Virement de section	327 985.47 €
001	Excédent d'investissement	95 571.37 €
10	Dotation, fonds et réserves - affectation	241 718.63 €
13	Subventions d'investissement	1 076 500.00 €
16	Emprunts	395 000.00 €
040	Amortissements	127 537.00 €
	TOTAL RECETTES	**2 264 312.47 €**

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr

L'INFO eau potable

Vos correspondants

Société SAUR

Vous pouvez contacter le service client de la société SAUR **pour les sujets suivants : factures, résiliation, fuites non urgentes, abonnement, réclamations, sinistres ou autres :**

- Par internet au www.saurclient.fr,
- En semaine de 8h00 à 18h en composant le 03 70 48 80 00,
- Au point d'accueil de GROSBOIS le mardi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h30,

Au siège du Syndicat des eaux Bassole – Les 7 Communes dans les locaux de la mairie de Villersexel, une permanence est organisée après la période de facturation. Date précisée sur votre facture.

- **Pour toutes URGENCES : 03 70 48 80 09**

SIEP Bassole – Les 7 Communes

- Par mail : syndicats@cc-villersexel.fr
- Soit par téléphone **09 61 23 62 77** ou **07 56 41 28 06 dans le cadre du télétravail**,
- Ou vous rendre au siège du Syndicat : 1 place de l'hôtel de ville – 1er étage à la mairie de VILLERSEXEL- **horaires de bureau** :
  - ***lundi de 8h00 à 12h00,***
  - ***mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15,***
  - ***et le vendredi après-midi de 13h15 à 16h00.***

Notre délégataire « Société SAUR » ainsi que le « SIEP Bassole – les 7 Communes » restent à votre disposition pour d'autres renseignements complémentaires ou autres demandes.

1er Etage - 1 Place de l'Hôtel de Ville 70110 VILLERSEXEL – Tél. : 09.61.23.62.77
e-mail : syndicats@cc-villersexel.fr